CARTEL INTERSYNDICAL

Société pédagogique genevoise

PÉTITION adressée au Conseil d'État et au Grand Conseil

Davantage de moyens pour encadrer les élèves !
Moins de charges de travail pour un enseignement de qualité !

Considérant

- la forte augmentation des effectifs entre 1991 et 1999 (+ 5'917 élèves) et le fait que l'enseignement primaire a dû accueillir ces élèves supplémentaires avec toujours moins de moyens (importantes coupes dans les postes de maîtres-ses spécialistes et de soutien pédagogique) ;
- l'absence de toute vraie correction, entre 1999 et 2009, d'une situation décrite comme critique par tous les partenaires et le fait que l'encadrement des élèves souffre depuis plus de 10 ans de l'insuffisance patente de postes d'enseignement au front des classes ;
- le contexte d'économies et de baisse de moyens dans lequel les réformes sont conduites alors que ces dernières requérraient justement davantage de ressources pour être menées à bien et prendre en compte l'important effort fourni par le corps enseignant ;
- les chiffres de la rentrée 2009, qui montrent que le nombre d'élèves de l'enseignement primaire ne diminue pas (34'863) et le fait que « *Genève occupe toujours l'une des dernières place en Suisse pour la part des dépenses publiques – canton et commune – destinée à l'éducation. Et les dépenses par élève continuent d'être en baisse dans les trois ordres d'enseignement* » [source DIP, rentrée scolaire 2009],

Les constats suivants sont posés :

- **les prestations** dues aux élèves sont remises en question par cette politique désastreuse ;
- **l'échec scolaire** progresse (taux de redoublement élevé à GE, au-dessus de la moyenne CH [source OFS], et multiplié par deux entre 2007 et 2008) faute de moyens suffisants pour mettre en œuvre la différenciation pédagogique et les dispositifs d'appui aux élèves en difficultés ;
- **les responsabilités et les charges de travail** du corps enseignant, notamment administratives, augmentent en continu, au détriment de sa santé (épuisement professionnel).

En conséquence, en vue du budget 2010, les membres du personnel de l'enseignement primaire soutiennent la pétition du Cartel intersyndical et demandent en outre :

- une nette amélioration du taux d'encadrement à la rentrée 2010, d'un point au minimum (16 au lieu de 17) selon le calcul en vigueur et les conditions actuelles, soit environ **100 postes supplémentaires**, première étape pour aller vers le rétablissement progressif d'un ratio élèves/postes d'enseignement acceptable (14, comme au début des années 90) ;
- une **diminution de la charge d'enseignement** (revendication SER 2002), **de 4 périodes** (soit 24 périodes de 45' hebdomadaires au maximum) dès la rentrée 2010 – avant tout éventuel changement d'horaire scolaire – et l'augmentation des postes en conséquence ;
- l'octroi de **moyens spécifiques à l'enseignement spécialisé**, dès janvier 2010, afin d'accueillir et d'intégrer tous les élèves à besoins particuliers ou handicapés dans de bonnes conditions, et sans enlever des ressources aux autres.

NOM	Prénom	Ecole / service	Signature

A renvoyer à la SPG avant le 15 décembre 2009. ***Merci de votre collaboration !***

Société pédagogique genevoise – 14, bd Georges-Favon – 1204 Genève – T 022 329.26.60 – F 022 320.61.63
Correspondance : case postale 5434 – 1211 Genève 11 – spg@infomaniak.ch - www.spg-syndicat.ch